



LA CIBLE À COMBATTRE DOIT ÊTRE LE VIRUS, PAS LES AGENT·E·S !

Pour l'égalité d'accès au service public, contre le passe sanitaire

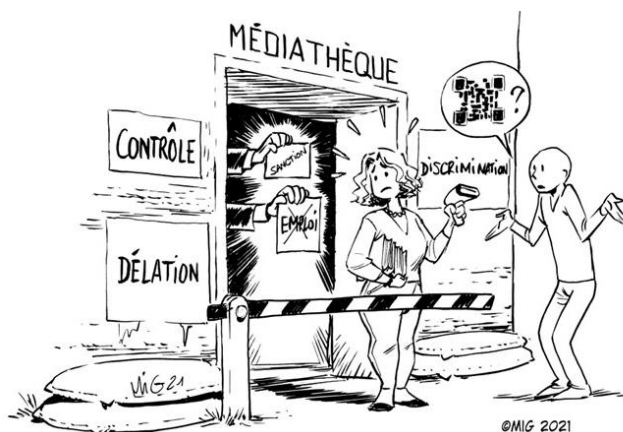
La loi du 5 août 2021 dite « relative à la gestion de la crise sanitaire » impose la vaccination obligatoire et son contrôle sous menace de pression, de sanction jusqu'au licenciement qui ne peut engendrer que colère et défiance, opposition et division. Quelle provocation pour tous les agent·e·s exposé·e·s en première ligne depuis le printemps 2020, souvent sans protection les premiers temps, qui ont fait face et organisé le service public malgré tout.

Nous affirmons notre opposition à une loi qui à travers le passe sanitaire, remet en cause le libre accès aux lieux de culture, aux équipements sportifs de loisirs et autres services publics en contribuant à alimenter les clivages entre les citoyens et citoyennes détenteurs ou détentrices du passe et les autres. Ce passe, c'est accroître les inégalités pour les plus précaires.

La cible à combattre est le virus pas nos droits et libertés ni les conquises des luttes syndicales. La cible n'est pas les agent·e·s du public sur lesquels la loi fait peser, en plus de leur propre contrôle, la responsabilité du contrôle des usagers. Ce n'est pas et ne devra jamais être leur mission.

Les syndicats CGT, UNSA et SUD exigent le retrait du passe sanitaire, nouvelle attaque contre les libertés fondamentales et le droit du travail

Non au « passe sanitaire » discriminant à l'embauche et entravant l'accès au service public, non à la suspension de la rémunération parce qu'ils, elles ne sont pas vacciné·e·s, qui stigmatise une partie de la population et notamment les salariés et qui amplifie la fracture sociale en France.



**RASSEMBLEMENT
LUNDI 30 AOUT 2021 À 11 H 30
ESPLANADE DES DROITS DE L'HOMME**